

Conseil de la métropole du 22 juin 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
8 juin 2018

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Isabelle MAZELIN

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 à 16 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, Mme N. BERROU-GALLAUD, M. M. BERTHELOT, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, M. Y. DU BUIT, M. D. FERELLOC, Mme M-L. GARNIER, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, Mme B. HU, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, M P. KERBERENES, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, Mme A. LAGADEC, M. R-J. LAURET, Mme D. LE CALVEZ , Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme B. MALGORN, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M C. PETITFRERE, M M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. G. ROUE, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. OGOR, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BOTHUAN, M. R. HERVE, M. P. KARLESKIND, Mme C. MARGOGNE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

Mme J. LE GOIC, Conseillère.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Installation d'un nouveau conseiller : M. Emmanuel MORUCCI en remplacement de M. Gurvan MOAL.

FINANCES

- Budget

- | | | |
|----------------------|---|---|
| C 2018-06-062 | <p>- Approbation du Compte de Gestion du Trésorier principal pour l'année 2017.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte de gestion 2017 de Brest métropole établi par le trésorier de la collectivité.</i></p> | <p>ADOPTÉ À LA MAJORITÉ</p> <p>Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et N.BERROU-GALLAUD</p> <p>Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et Y. DU BUIT</p> |
| C 2018-06-063 | <p>- Approbation du Compte Administratif 2017 : Budget Principal et Budgets annexes.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte administratif 2017 du budget principal et des budgets annexes.</i></p> | <p>ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Préalablement M. Le Président ayant quitté la salle</p> <p>Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'</p> <p>Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD</p> |
| C 2018-06-064 | <p>- Budget Principal et Budgets Annexes : affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2017.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 du budget principal et des budgets annexes.</i></p> | <p>ADOPTÉ À LA MAJORITÉ</p> <p>Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et N.BERROU-GALLAUD</p> <p>Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'</p> |

C 2018-06-065

- Proposition de contrat entre l'État et Brest métropole visant à la contribution à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique - exercices budgétaires 2018-2019-2020.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, la signature d'un contrat financier pluriannuel visant à contribuer à l'effort national de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique pour les exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020.

Pour : les élu-e-s socialistes, (François CUILLANDRE, Alain MASSON, Bernadette ABIVEN, Michel GOURTAY, Thierry FAYRET, Jean-Luc POLARD, Frédérique BONNARD-LE FLOCH, Isabelle MELSCOET, Tifenn QUIGUER, Sylvie JESTIN, Patricia SALAUN-KERHORNOU, Isabelle MONTANARI, Rebecca FAGOT OUCCKACHE, Michel QUERE, Anne LAGADEC, Bernard RIOUAL, Myriam LE LEZ, Francis GROSJEAN), Fortuné PELLICANO, Emmanuel MORUCCI, les élu-e-s du GICA (Armel GOURVIL, Marie-Aude RIOT, Stéphane ROUDAUT, Claudine BRUBAN, Pierre OGOR, Daniel FERELLOC, Agathe ARZUR, Fabrice JACOB, Dominique CAP, Patricia HENAFF, Bernard NICOLAS, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, Nathalie BATHANY, Yves DU BUIT, Noëlle BERROU-GALLAUD, Brest métropole, en marche (40 élu-e-s).

Contre : les élu-e-s socialistes de Le RELECQ-KERHUON, les élu-e-s Communistes et Citoyens, Brest Nouvelle Alternative', Europe Ecologie - Les Verts et Gisèle LE GUENNEC (16 élu-e-s).

Abstentions : les élu-e-s Brest Nouvelle Alternative, Rassemblement pour Brest et les élu-e-s du GICA, (Isabelle GUERIN, Gildas ROUE, Sylvie BASTARD, Christian PETITFRERE et Danièle LE CALVEZ (13 élu-e-s)

C 2018-06-066

- Exercice 2018 : Décision Modificative n°1

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la décision modificative n°1 2018, procédant à l'ajustement du budget primitif 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et N. BERROU-GALLAUD

Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'

- Comptabilité

C 2018-06-067

- Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2009 à 2017.

Il est proposé au Conseil de la métropole après avis des commissions compétentes, d'approuver l'admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2009 à 2017.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Budget

C 2018-06-068

- Création d'Autorisation de Programme (AP) et affectation des AP en 2018. (Annule et remplace la délibération n° C2018-03-027)

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la création de l'autorisation de Programme (AP). Suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace la délibération n° C2018-03-027.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

**Abstentions : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD**

- Commande publique

C 2018-06-069

- Réhabilitation du Quartz scène nationale à Brest - Election des membres de la commission d'appel d'offres relative à la maîtrise d'oeuvre.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Quartz à Brest, dans la perspective du lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres spécifique relative à la maîtrise d'œuvre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

DESIGNATIONS EFFECTUEES :

Titulaires :

Mme ABIVEN, M. SALAMI, M. JESTIN, M. ROUDAUT, M. SIFANTUS.

Suppléant-e-s :

M. PICHON, M. KERMAREC, M. GUELLEC, M. NICOLAS, Mme COLLOVATI.

- Conseil de Gestion

C 2018-06-070

- Eau du Ponant - Société Publique Locale - Évolution de l'actionnariat d'Eau du Ponant, Société Publique Locale - Entrée au capital des communes de Motreff et de Plounéour-Brignogan Plages.

Les Conseils municipaux des communes de Motreff et de Plounéour-Brignogan Plages ont manifesté l'intérêt d'entrer au capital d'Eau du Ponant afin de bénéficier de prestations rendues par cet opérateur. Cette opération implique la vente d'actions détenues par Brest métropole. En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession des actions aux communes de Motreff et de Plounéour-Brignogan Plages, d'approuver les promesses unilatérales de vente afférentes et d'autoriser le Président à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-071

- SEM SODEFI - Évolution de l'actionnariat de la SEM SODEFI - Approbation de la cession et de l'acquisition d'actions et de la modification de la composition du conseil d'administration.

La Communauté de communes du Pays Fouesnantais souhaite acquérir les actions détenues par HOP! au capital de la SEM SODEFI. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le représentant de Brest métropole au conseil d'administration de la SEM SODEFI à voter en faveur des demandes d'agrèments déposées, d'autoriser l'acquisition de 31 actions par la Communauté de communes du Pays Fouesnantais et d'approuver la modification de la composition du conseil d'administration qui en résulte.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-072

- SAFI - Augmentation du capital social et modification des statuts de la société d'économie mixte SAFI.

Le Conseil d'administration de la société d'économie mixte SAFI a décidé de l'augmentation du capital social. Cette opération est réalisée par incorporation de réserves de la SEM, sans effort financier de la part de ses actionnaires. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, d'approuver la modification des statuts de la SAFI et d'autoriser le représentant de Brest métropole à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAFI à voter en faveur de ces modifications.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-073

- Approbation des conventions de mutualisation de la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications avec les communes de Bohars, Gouesnou, Guilers et Le Relecq-Kerhuon.

Les communes de Bohars, Gouesnou, Guilers et Le Relecq-Kerhuon ont défini conjointement avec Brest métropole les modalités de mutualisation de la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les conventions de mutualisation avec chacune des communes concernées et d'autoriser le Président, ou son représentant, à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-06-074

- Développement durable: Présentation du Rapport Développement Durable sur l'actualité 2017

La loi prévoit la présentation d'un rapport annuel sur le développement durable. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de ce rapport.

PREND ACTE

- Ressources Humaines

C 2018-06-0705

- Avancement de grade : détermination de ratios d'avancement à pour les années 2018 et 2019

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les ratios d'avancement pour l'accès à l'ensemble des grades tels que définis pour les années 2018 et 2019 dans le tableau inséré ci-dessous.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-076

- Mise en œuvre des parcours emplois compétences – Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions concernant la mise en œuvre des Parcours Emplois Compétences (contrat d'accompagnement dans l'emploi).

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-077

- Mise à disposition de personnel auprès du Comité des Oeuvres Sociales - COS

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la mise à disposition de personnel auprès du Comité des Oeuvres Sociales et d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition correspondante.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-078

- Actualisation du programme d'accès à l'emploi titulaire : prolongation du dispositif et grades ouverts aux sélections professionnelles - évolution des besoins au titre de l'année 2018

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adopter la liste modifiée des grades ouverts au titre de l'année 2018, en prenant en compte l'évolution des besoins du programme « d'accès à l'emploi titulaire ».

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative,
et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-079

- Adaptation des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité

Il est proposé au Conseil de métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-080

- Rectificatif de la liste des grades ouverts dans le programme d'accès à l'emploi titulaire au titre de l'année 2013

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de rectifier la liste des grades ouverts au titre de l'année 2013, comportant une erreur matérielle.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-081

- Déplafonnement des heures supplémentaires et fixation de l'indemnité de panier repas pour le Tour de France

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le déplafonnement des heures supplémentaires et de fixer le montant de l'indemnité de panier repas dans le cadre de l'étape du Tour de France du 12 juillet 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

DEVELOPPEMENT

- Stratégie et prospective

C 2018-06-082

- Pôle métropolitain Loire-Bretagne, approbation du programme de travail 2018 et versement de la participation financière de Brest métropole

Conformément à la délibération adoptée le 25 avril 2018 par le comité syndical du pôle métropolitain Loire Bretagne dont Brest métropole est membre aux côtés des agglomérations d'Angers, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le programme de travail 2018 du pôle métropolitain Loire Bretagne, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à procéder au versement de la contribution de Brest métropole pour un montant de 25 440,63 € au titre de l'exercice 2018, puis à entreprendre toute démarche nécessaire à la réalisation de cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest' et 'Brest Nouvelle
Alternative'**

C 2018-06-083

- Pôle Agronomique de l'Ouest - PAO - Retrait de Brest métropole de l'association

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le retrait de Brest métropole de l'association du Pôle agronomique de l'ouest - PAO.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Développement Economique

C 2018-06-084

- Détermination de la taxe de séjour touristique pour 2019.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la grille tarifaire, les modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour ainsi que la taxe additionnelle pour l'année 2019, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à entreprendre toute démarche relative à la mise en œuvre de ces décisions.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre : le groupe
'Communistes et Citoyens'
Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

- Aménagement du Territoire

C 2018-06-085

- Mise à disposition de terrains familiaux situés à l'Hospitalou, Plouzané

Mise à disposition de 4 terrains familiaux situés à l'Hospitalou à Plouzané suite à la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Plouzané.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Projets et équipements métropolitains

- | | | |
|----------------------|---|---|
| C 2018-06-086 | <p>- Ports de plaisance du Moulin Blanc et du Château - Goëlette La Recouvrance - Rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité 2017 de Brest'aim concernant la gestion des ports de plaisance du Moulin Blanc, du Château et de la Goëlette La Recouvrance.</i></p> | PREND ACTE |
| C 2018-06-087 | <p>- Océanopolis - rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité 2017 de Brest'aim concernant la gestion du parc de découverte des océans Océanopolis.</i></p> | PREND ACTE |
| C 2018-06-088 | <p>- Océanopolis - Approbation du plan de financement de l'opération 'Transition énergétique - tranche n°2' et approbation de l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le plan de financement de l'opération « Océanopolis, transition énergétique tranche n°2 » et d'approuver l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public précisant les modalités de réalisation.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| C 2018-06-089 | <p>- Parc des expositions de Penfeld 'Brest Expo' - rapport d'activité du délégataire pour 2017
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité 2017 de Brest'aim concernant la gestion du parc des expositions de Penfeld « Brest expo ».</i></p> | PREND ACTE |
| C 2018-06-090 | <p>- Ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc - Approbation de la tarification pour 2019
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs des ports de plaisance du Château et du Moulin Blanc pour l'année 2019.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| C 2018-06-091 | <p>- ZAC du Plateau des Capucins - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) arrêté au 31 décembre 2017 présenté par Brest Métropole Aménagement, dressant le bilan financier et le bilan d'activités de l'opération d'aménagement de la ZAC du plateau des Capucins de Brest.</i></p> | ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ

Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'

Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD |

- C 2018-06-092** - **ZAC multisites du Technopôle Brest Iroise (Brest/Plouzané) - approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017**
- **Approbation d'un projet d'avenant n°30 à la concession d'aménagement.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) arrêté au 31 décembre 2017 présenté par Brest Métropole Aménagement, dressant le bilan financier et le bilan d'activités de l'opération d'aménagement de la ZAC du Technopôle Brest Iroise (Brest/Plouzané) ainsi que le projet d'avenant n°30 à la concession, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-093** - **Concession publique d'aménagement du Moulin Blanc à Brest, Guipavas et Le Relecq-Kerhuon - approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) arrêté au 31 décembre 2017 présenté par Brest Métropole Aménagement, dressant le bilan financier et le bilan d'activités de l'opération d'aménagement de la CPA du Moulin Blanc à Brest, Guipavas et Le Relecq-Kerhuon.
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
**Contre : N. BERROU-
GALLAUD**
**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest' et 'Brest Nouvelle
Alternative'**
- C 2018-06-094** - **ZAC du port de commerce de Brest - approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017 - Approbation d'un projet d'avenant n°11 à la concession d'aménagement**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) arrêté au 31 décembre 2017 présenté par Brest Métropole Aménagement, dressant le bilan financier et le bilan d'activités de l'opération d'aménagement de la ZAC du port de commerce de Brest ainsi que le projet d'avenant n°11 à la concession, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**
**Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**
**Abstentions : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'
et N. BERROU-
GALLAUD**

URBANISME

- Aménagement

- C 2018-06-095** - **Concession d'aménagement du secteur de Kérampir à Bohars. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SAS FMT arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SAS FMT, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la concession d'aménagement du secteur de Kérampir à Bohars.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2018-06-096** - **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Messioual à Brest-Lambézellec. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SARL Messioual arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SARL Messioual, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté de Messioual à Brest-Lambézellec
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD**
-
- C 2018-06-097** - **Projet de parc d'activités du Spernot à Brest-Lambézellec – Approbation du bilan de la concertation publique organisée au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan de la concertation publique organisée au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme pour le projet de parc d'activités du Spernot à Brest-Lambézellec et de poursuivre la mise en œuvre du projet sur la base des objectifs et principes d'aménagement présentés.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
-
- C 2018-06-098** - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) Fontaine Margot à Brest - Saint Pierre. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017. Approbation de l'avenant n°4 à la convention de concession d'aménagement.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la ZAC de Fontaine Margot à Brest - Saint Pierre et l'avenant n°4 à la convention de concession d'aménagement portant augmentation de la participation du concédant.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD**
-
- C 2018-06-099** - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Kerlinou à Brest - Saint Pierre. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Z.A.C. de Kerlinou à Brest - Saint Pierre.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD**

- C 2018-06-100** - **Projet urbain de Recouvrance à Brest-Quatre Moulins. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SEMPI, arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SEMPI, arrêté au 31 décembre 2017, concernant le projet urbain de Recouvrance à Brest-Quatre Moulins.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-101** - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) du Vern à Brest-Saint Pierre. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté du Vern à Brest-Saint Pierre.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-102** - **Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouvellement urbain (OPAH-RU) multisites à Brest. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SEMPI, arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par la SEMPI, arrêté au 31 décembre 2017, concernant l'OPAH-RU multisites à Brest, portant sur les secteurs de Recouvrance, du haut de Jaurès et du bas de Kérinou.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-103** - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) du Parc d'activités de l'Hermitage à Brest-Europe. Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté du Parc d'Activités de l'Hermitage à Brest-Europe.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**
- C 2018-06-104** - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Penhoat à Gouesnou. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n° 2 à la concession d'aménagement.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la ZAC de Penhoat à Gouesnou et l'avenant n° 2 à la concession d'aménagement, portant augmentation de la participation du concédant et allongement de la durée de la concession.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-105

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Mescadiou. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n° 3 à la concession d'aménagement. Approbation du projet d'avenant à la convention d'avance de trésorerie.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Z.A.C. de Mescadiou à Gouesnou, le projet d'avenant n° 3 à la concession d'aménagement portant augmentation de la participation du concédant et le projet d'avenant à la convention d'avance de trésorerie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention :
N. BERROU-GALLAUD**

C 2018-06-106

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Lavallot Nord à Guipavas. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation d'un projet de convention d'avance de trésorerie.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté de Lavallot Nord à Guipavas, et d'approuver le projet de convention d'avance de trésorerie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'**

C 2018-06-107

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) 'Parc d'activités de Lavallot Nord' à Guipavas. Approbation d'un projet de convention de participation financière au titre de l'article L.311-4 du Code de l'Urbanisme

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté « Parc d'activités de Lavallot Nord », il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de participation financière au titre de l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme, sollicitée par la société MAPILO pour une parcelle située dans le périmètre de la ZAC, et d'autoriser sa signature par le Président ou son représentant.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-108

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Saint Thudon à Guipavas. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n°5 à la convention publique d'aménagement.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté de Saint Thudon à Guipavas et le projet d'avenant n° 5 à la convention publique d'aménagement, portant rémunération complémentaire du concessionnaire.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-109

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Kergaradec III à Guipavas. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n° 5 à la convention publique d'aménagement.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Z.A.C. de Kergaradec III à Guipavas, et le projet d'avenant n° 5 à la convention publique d'aménagement, portant allongement de la durée de la concession.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-110

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Prat Pip à Guipavas. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n°6 à la convention publique d'aménagement.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la Zone d'Aménagement Concerté de Prat Pip à Guipavas et le projet d'avenant n° 6 à la convention publique d'aménagement portant rémunération complémentaire du concessionnaire.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-111

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Pen Ar C'Hoat à Guilers. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la ZAC de Pen Ar C'Hoat à Guilers.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-112

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de Kerarmerrien à Plouzané. Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement arrêté au 31 décembre 2017. Approbation du projet d'avenant n° 1 à la concession d'aménagement.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) présenté par Brest Métropole Aménagement, arrêté au 31 décembre 2017, concernant la ZAC de Kéarmerrien à Plouzané et le projet d'avenant n° 1 à la concession d'aménagement, portant modification de la rémunération du concessionnaire.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Ne prend pas part au
vote : Y. DU BUIT**

**Contre : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

**Abstention : 'Brest
Nouvelle Alternative'**

C 2018-06-113

- Projet de renouvellement urbain du secteur Courbet-Cerdan à Brest-Centre. Approbation des objectifs et des modalités de la concertation publique au titre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les objectifs et les modalités de la concertation publique au titre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, pour le projet de renouvellement urbain du secteur Courbet-Cerdan à Brest-Centre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

URBANISME

C 2018-06-114

- Monuments Historiques - Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour de l'auberge de jeunesse à Brest.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes et avis favorable du Conseil Municipal de Brest en date du 14 juin 2018, de donner son avis sur la proposition formulée par l'architecte des bâtiments de France de mise en place d'un périmètre délimité des abords autour de l'auberge de jeunesse à Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'**

C 2018-06-115

- Monuments Historiques - Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour du bâtiment aux Lions à Brest.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes et avis favorable du Conseil Municipal de Brest en date du 14 juin 2018, de donner son avis sur la proposition formulée par l'architecte des bâtiments de France de mise en place d'un périmètre délimité des abords autour du bâtiment aux Lions à Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-116

- Monuments Historiques - Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour de l'hôpital Morvan à Brest.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes et avis favorable du Conseil Municipal de Brest en date du 14 juin 2018 de donner son avis la proposition formulée par l'architecte des bâtiments de France de mise en place d'un périmètre délimité des abords autour de l'hôpital Morvan à Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-117

- Avis sur le projet de périmètre délimité des abords autour de la chapelle Notre-Dame du Rhun et de l'église Saint- Pierre et Saint-Paul à Guipavas.

Il est proposé au Conseil de la métropole après avis des commissions compétentes et avis favorable du Conseil Municipal de Guipavas en date du 25 avril 2018, de donner son avis sur la proposition formulée par l'architecte des bâtiments de France de mise en place d'un périmètre délimité des abords autour de la chapelle Notre-Dame du Rhun et de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Guipavas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

C 2018-06-118

- S.A. Les Foyers - Approbation de l'entrée de Brest métropole au Conseil d'Administration

La Société Anonyme Les Foyers possède à Brest un parc de logements publics sociaux dédiés à la Commission d'Accompagnement Social et d'Accès au Logement (CASAL) de Brest métropole. La qualité du partenariat entre la Société HLM et la collectivité a amené Les Foyers à proposer à Brest métropole d'entrer au sein de son Conseil d'administration. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'entrée au Conseil d'administration de la S.A. Les Foyers et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

C 2018-06-119

- Politique locale de l'habitat. Approbation du Document-cadre et de la Convention Intercommunale d'Attribution de Brest métropole.

Le Conseil de la métropole du 3 février 2017 a délibéré pour mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) sur son territoire, conformément à la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017. Cette nouvelle instance partenariale a élaboré des orientations partagées concernant les attributions du logement locatif social public. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les projets, joints à la présente délibération, de Document-cadre de la conférence, fixant ces orientations et de Convention Intercommunale d'Attribution de Brest métropole, en précisant les modalités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'

- Politique de la Ville

C 2018-06-120

- Contrat de Ville de l'agglomération brestoise. Projet de convention de mutualisation des crédits de l'Etat, signée entre Brest métropole et l'Etat, pour le financement des actions 2018

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de mutualisation des crédits de l'Etat, signée entre Brest métropole et l'Etat, pour le financement des actions 2018 du Contrat de Ville de l'agglomération brestoise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Déplacements

C 2018-06-121

- Approbation du premier plan piéton de Brest métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le premier plan piéton de Brest métropole proposant un ensemble d'actions portées afin d'encourager la pratique de la marche comme mode de déplacement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C 2018-06-122 - **Stationnement public : Rapports annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017** **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte des rapports annuels d'activité 2017 de Q-Park concernant d'une part, la gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement de Coat-ar-Guéven, Liberté, Saint-Louis et Colbert et d'autre part, des parcs Jaurès, Bellevue et Capucins.

C 2018-06-123 - **Transports urbains de voyageurs : rapport annuel d'activités du délégataire pour l'exercice 2017** **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2017 de Kéolis concernant la gestion des transports publics de voyageurs.

- Plan Local d'Urbanisme

C 2018-06-124 - **Construction d'un complexe sportif sur le secteur du Froutven à Guipavas - Engagement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) - Ouverture de la concertation préalable.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour permettre la réalisation d'un complexe sportif sur le secteur du Froutven à Guipavas, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et de soumettre le projet de mise en compatibilité du PLU à concertation préalable du public régie par le code de l'environnement.

C 2018-06-125 - **Justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation des zones prévues par le projet de modification du plan local d'urbanisme de Brest métropole** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et de la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones, la justification et l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation des zones prévues par le projet de modification du PLU.

**Abstentions : P. OGOR,
A. ARZUR,
D. FERELLOC et le
groupe 'Rassemblement
pour Brest'**

SERVICES A LA POPULATION

C 2018-06-126 - **Rapport annuel 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées du cadre bâti, des transports urbains, de la voirie et des espaces publics** **PREND ACTE**

Dans le cadre de l'activité de la commission intercommunale pour l'accessibilité, il est prévu annuellement un rapport ou constat d'accessibilité qui reprend les actions entreprises par la collectivité en matière d'accessibilité sur l'année écoulée. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de ce rapport.

C 2018-06-127

- Convention entre Brest métropole et la Ville de Brest pour la capture animale et mise en fourrière - Avenant n°1

La convention du 24 décembre 2015 précise les modalités de gestion de la capture et de la fourrière animales entre Brest métropole et la Ville de Brest. Initialement prévue pour trois années (2015, 2016 et 2017), cette convention est arrivée à échéance. Par ailleurs, le projet d'avenant met à jour les dépenses de personnel prévues à l'article 10 de la convention du 24 décembre 2015, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver ce projet d'avenant et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-128

- Fourrière et capture animales - Approbation du bilan de gestion 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention entre Brest métropole et la Ville de Brest relative à la capture animale et à la gestion de la fourrière, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le bilan de gestion pour l'année 2017.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

- Ecologie urbaine

C 2018-06-129

- Jardin de Keravelloc - Déclaration de projet de remise à ciel ouvert du cours d'eau du Spernot dans le cadre du réaménagement du Jardin de Keravelloc (Parc de Kerallan) à Brest (29).

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de déclarer d'intérêt général le projet de remise à ciel ouvert du cours d'eau du Spernot dans le cadre du réaménagement du Jardin de Keravelloc (Parc de Kerallan) à Brest, par une déclaration de projet, suite à l'enquête publique préalable à l'autorisation préfectorale de travaux.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-130

- Photovoltaïque - Approbation d'un projet de contrat de quasi-régie au profit de SOTRAVAL pour l'installation d'une production en toiture du Hangar des espaces verts sur la parcelle IN n°217.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec SOTRAVAL un projet de contrat de quasi-régie pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur le hangar des espaces verts, situé parcelle IN 217, rue de Maupertuis.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-131

- Approbation du projet de convention de participation financière et d'un projet de contrat en quasi-régie au profit de Sotraval pour l'installation de productions d'électricité par brise soleil photovoltaïque sur 8 écoles de la ville de Brest et 2 sites du conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique de Brest métropole

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec SOTRAVAL un projet de convention de financement participatif pour un montant de 9 500 € TTC et le projet de contrat de quasi-régie joint pour la réalisation d'installations de production d'électricité par brise soleil photovoltaïque sur 8 écoles de la ville de Brest et 2 sites du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Brest métropole ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2018-06-132

- Eaux pluviales : Approbation du premier projet de schéma directeur

La métropole, consciente des enjeux liés à la gestion des eaux pluviales en menant d'ores et déjà de nombreuses actions dans ce domaine, s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma directeur, afin, d'une part, de partager, d'apporter de la lisibilité aux actions déjà menées et, d'autre part, de les intensifier en mobilisant les acteurs du territoire. Dans ce cadre, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de «schéma directeur de gestion des eaux pluviales» et d'autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-133

- SAGE du Bas-Léon - Approbation d'un projet de convention relatif à la contribution de Brest métropole à la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon pour l'année 2018.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet à la convention de participation au SAGE du Bas-Léon, au titre de l'année 2018 pour un montant de 1 625,36 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2018-06-134

- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'Eau et de l'Assainissement de Brest métropole (2017)

L'objet de la présente délibération est de présenter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement de Brest métropole pour l'année 2017 conformément à l'obligation édictée par l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la présentation de ce rapport

PREND ACTE

C 2018-06-135 - Réseau de chaleur bois-énergie du centre bourg de Plougastel - Rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017 **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité du délégataire du réseau de chaleur bois-énergie du centre-bourg de Plougastel pour l'année 2017.

C 2018-06-136 - Réseau de chaleur urbain de Brest - Rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017 **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017.

C 2018-06-137 - Service public de distribution de gaz - Rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017 **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017.

C 2018-06-138 - Service Public de distribution d'énergie électrique - Rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017 **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité du délégataire pour l'exercice 2017.

- Propreté Déchets

C 2018-06-139 - Sotraval SPL et Sotraval SEML - Rapports annuels d'activité des délégataires pour l'exercice 2017 **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte des rapports annuels d'activité des délégataires pour l'exercice 2017.

C 2018-06-140 - Prix et qualité du service public de gestion des déchets - Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2017. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel d'activité pour l'année 2017.

Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest', 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD

- Equipements d'Agglomération

C 2018-06-141 - Spadium Parc : rapport d'activité du délégataire pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017. **PREND ACTE**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport d'activité et financier établi par la SAS COMPLEXE AQUATIQUE DE L'ATLANTIQUE pour l'exercice du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 dans le cadre de la délégation de service public de la piscine Spadiumparc.

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------------|
| C 2018-06-142 | <p>- Brest Arena : rapport annuel d'activité du délégué pour l'exercice 2017.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité et financier établi par Brest'aim pour l'exercice 2017 dans le cadre de la délégation de service public de la salle Brest Arena.</i></p> | PREND ACTE |
| C 2018-06-143 | <p>- Rinkla Stadium : rapport annuel d'activité du délégué pour l'exercice 2017.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du rapport annuel d'activité et financier établi par Brest'aim pour l'exercice 2017 dans le cadre de la délégation de service public de la patinoire Rinkla Stadium.</i></p> | PREND ACTE |
| C 2018-06-144 | <p>- Rinkla Stadium : approbation des tarifs de la patinoire pour la saison 2018-2019.
<i>La convention d'affermage de la patinoire Rinkla Stadium prévoit l'actualisation pour la saison sportive des tarifs des prestations. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la proposition de tarifs pour la saison 2018 / 2019.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| C 2018-06-145 | <p>- Activités aquatiques : approbation des tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2018.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la grille tarifaire des activités aquatiques applicables à compter du 1^{er} juillet 2018.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| C 2018-06-146 | <p>- Le Quartz : demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département du Finistère pour la réhabilitation du Quartz.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions auprès de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région Bretagne et du Département du Finistère pour la réhabilitation du Quartz</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| C 2018-06-147 | <p>- Le Quartz : approbation des grilles tarifaires du Quartz-scène nationale et Quartz-congrès pour la saison 2018/2019.
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les grilles tarifaires du Quartz-scène nationale et congrès pour la saison 2018-2019.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- C 2018-06-148** - Régie de l'Équipement des Musiques Actuelles (R.E.M.A.) – La Carène : approbation d'un projet de convention d'objectifs et de moyens 2018-2019-2020 entre Brest métropole, le Département du Finistère, la Région Bretagne et la Régie de l'Équipement des Musiques Actuelles (R.E.M.A.) – La Carène.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'objectifs et de moyens 2018-2019-2020 entre Brest métropole, le Département du Finistère, la Région Bretagne et la Régie de l'Équipement des Musiques Actuelles (R.E.M.A.) – La Carène et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**
- C 2018-06-149** - Musée des Beaux-Arts : approbation des tarifs des produits mis en vente à la boutique du Musée des Beaux-Arts.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs des produits mis en vente à la boutique du Musée des Beaux-Arts.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-150** - Association 'Astropolis organisation' : approbation d'un projet de convention d'objectifs et de moyens 2018-2019-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association 'Astropolis organisation'.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention d'objectifs et de moyens 2018-2019-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association 'Astropolis organisation' et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative'**
- C 2018-06-151** - Musée des Beaux-Arts : approbation d'un projet de convention pluriannuelle entre Brest métropole et l'Office du tourisme de Brest métropole pour la vente de billets d'entrée au Musée des Beaux-Arts.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention pluriannuelle entre Brest métropole et l'Office de Tourisme de Brest métropole pour la vente de billets d'entrée au musée des beaux-arts de Brest et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2018-06-152** - Société 'Diacom' : approbation d'un projet de contrat de cession de droits de diffusion du film « Du génie et des hommes, 300 ans de génie maritime » entre Brest métropole et la société 'Diacom'.
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de contrat de cession de droits de diffusion du film « Du génie et des hommes, 300 ans de génie maritime » entre Brest métropole et la société 'Diacom' et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'**

C 2018-06-153

- Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique : approbation de la revalorisation des tarifs du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique pour la rentrée 2018-2019.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique applicables pour l'année 2018-2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

C 2018-06-154

- Le Quartz : rapport d'activités du délégataire pour l'année 2017.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte du bilan d'activités et des résultats financiers du Quartz pour l'année 2017 dont la gestion est déléguée à Brest'aim.

PREND ACTE

ADMINISTRATION GENERALE

C 2018-06-155

- Voeu relatif au budget de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Ne prennent pas part au
vote : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'
et N. BERROU-
GALLAUD**

**Abstention : le groupe
'Brest Nouvelle
Alternative'**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L'AFFICHAGE LE 26 JUIN 2018.